

LA MUNICIPALITÉ DE DIZY

a le regret de faire part du décès
de

Monsieur

Jean DESGRANGES

et exprime ses sincères condoléances à son fils **Marc Desgranges**, vice-président du Conseil général et à sa belle-fille **Dominique Desgranges**, secrétaire communale, ainsi qu'à toute leur famille.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.